

Montmélian, le 2 juillet 2026

Regards croisés avec le territoire – Atelier Eau et Section française du Lyon-Turin

Synthèse de la Commission Territoriale de Concertation de la Combe de Savoie, de Belledonne et de la Maurienne

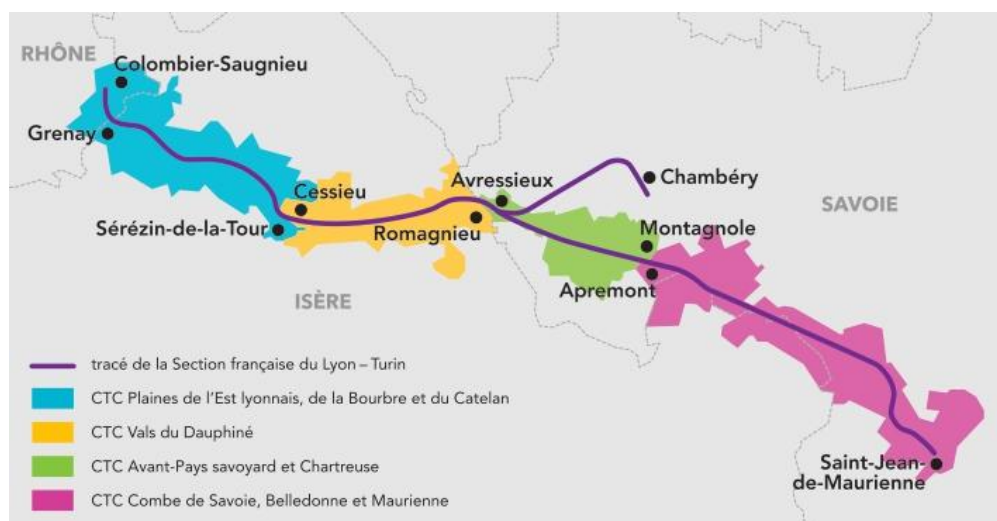
Depuis le printemps 2025, SNCF Réseau poursuit une démarche de concertation continue avec les territoires concernés par le projet de Section française du Lyon-Turin. Dans ce cadre, les Commissions Territoriales de Concertation ont été mises en place à l'automne 2025, sous l'égide des préfetures de Savoie et d'Isère. Après une première session organisée en septembre 2025, une nouvelle série de rencontres s'est tenue en juin et juillet 2026 afin de présenter les avancées du projet, de recueillir la connaissance et les contributions des acteurs locaux et d'éclairer les études d'Avant-Projet Détaillé (voir *définitions en annexe 2*).

Le présent document restitue les principaux échanges de la journée d'ateliers du 2 juillet 2026 pour la Combe de Savoie, Belledonne et Maurienne. Il ne reprend pas de manière exhaustive l'ensemble des contributions, qui font l'objet d'un tableau détaillé transmis aux participants, et ne préjuge ni des conclusions des études en cours ni des décisions à venir.

Partenaires financiers



Carte des périmètres des 4 Commissions Territoriales de Concertation



SOMMAIRE

INTRODUCTION DE LA JOURNÉE	3
Les ateliers de travail proposés	3
ATELIER 3 : EAU ET SECTION FRANÇAISE DU LYON-TURIN	5
1. Sources et captages d'eau	5
2. Cours d'eau	6
3. Risque Inondation	7
4. Synthèse de l'atelier 3	9
CONCLUSION DE LA JOURNÉE D'ATELIERS	10
Annexe 1 : Structures participantes	11
Annexe 2 : Lexique	13

INTRODUCTION DE LA JOURNÉE

LES ATELIERS DE TRAVAIL PROPOSÉS

Organisée sur une journée, cette deuxième session a été structurée autour de trois ateliers consacrés à l'eau, aux projets connexes et à l'insertion paysagère et architecturale. Ces temps de travail visaient à partager les informations disponibles sur le projet, à compléter la connaissance des enjeux et usages du territoire et à identifier les sujets nécessitant un approfondissement dans la poursuite des études. Ils ont également permis de recueillir les attentes et propositions des participants, sans préjuger de leur faisabilité ni des choix qui seront arrêtés à l'issue des études.

LES PARTICIPANTS

Ces ateliers marquent la continuité du dialogue avec les acteurs locaux. Ils permettent de confronter les points de vue entre les différents membres des Commissions Territoriales de Concertation. Ainsi, étaient invités : représentants de mairies, d'EPCI, parlementaires, conseillers départementaux et régionaux, représentants de syndicats de gestion du territoire (SCoT, PNR, gestion de la ressource en eau...), représentants d'associations de protection de la nature, de défense des riverains, représentants des chambres d'agriculture et des agriculteurs et de services de l'Etat (DDT, DREAL).

Une quarantaine de participants ont pris part à cette journée d'ateliers.

La liste complète des structures présentes à cette journée est disponible en annexe, en fin de document.



Atelier de travail – Commission Territoriale de Combe de Savoie, Belledonne et Maurienne – 2 juillet 2026 ©Fabrice Rumillat

Les participants ont été divisés en 3 tables de travail d'une dizaine de personnes au gré des ateliers. La composition des groupes visait à croiser les compétences, les échelles territoriales et les types de structures représentés. Les observations ont été localisées sur des cartes et consignées dans des tableaux de contributions. Chaque

atelier s'est achevé par une restitution collective des principaux enseignements.

ET DU CÔTÉ DU PROJET ?

La spécificité des Commissions Territoriales de Concertation est de permettre la rencontre et le dialogue entre les principaux acteurs locaux, experts de leurs territoires, et l'équipe technique porteuse du projet. A ce titre, SNCF Réseau, maître d'ouvrage du projet, avec l'appui des groupements de maîtrise d'œuvre (MOE) SETEC – Artelia chargés des études et des assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO) mobilisés sur les volets environnements, sources et captages et concertation et communication ont animé cette journée et les différents temps de travail (*voir définitions en annexe 2*)

Des représentants de plusieurs services de l'Etat (DDT, DREAL, SGAR) et des acteurs territoriaux étaient également présents afin d'échanger autour du projet et d'observer les différents points de vue.

Intervenants et animateurs :

- Sous-préfecture de la Savoie, arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne
- SNCF Réseau, Maître d'ouvrage du projet Section française du Lyon-Turin
- Setec - Artelia, Maîtrise d'œuvre du projet
- WSP, Maîtrise d'œuvre du projet sur la partie descenderies et grands tunnels
- Artelia, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le volet environnement et procédures
- Géotec, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le volet sources et captages
- Rouge Vif, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le volet concertation et communication



Intervention de Madame la sous-préfète –
Commission Territoriale de Combe de Savoie,
Belledonne et Maurienne – 2 juillet 2026
©Fabrice Rumillat

Madame SPANIOL, sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne, a ouvert la journée en rappelant le rôle de la concertation dans la poursuite des études. Elle a invité les participants à partager leurs connaissances, leurs questions et leurs points de vue afin de mieux caractériser les enjeux du territoire et d'éclairer le projet. Elle a souligné l'importance du croisement des regards et de la remontée d'informations issues du terrain.

Matthieu COCHARD, directeur du projet de Section française du Lyon-Turin, a présenté l'état d'avancement du projet et son calendrier prévisionnel. Il a rappelé l'articulation entre les études techniques et la concertation jusqu'à la finalisation de l'Avant-Projet Détaillé, ainsi que le rôle des Commissions Territoriales de Concertation dans ce processus. La vidéo "L'essentiel de la Section française du Lyon-Turin" ([à retrouver ici](#)) a été diffusée en introduction. À l'issue de la présentation, plusieurs élus ont demandé à disposer d'informations plus précises sur le calendrier du projet et sur les sondages géotechniques, afin de pouvoir répondre aux questions de leurs administrés. SNCF Réseau a rappelé les objectifs de cette première journée d'ateliers et indiqué que les communes concernées seraient recontactées avant le démarrage des sondages prévu à partir de septembre 2026.

ATELIER 3 : EAU ET SECTION FRANÇAISE DU LYON-TURIN

À RETENIR

Ce troisième atelier a permis de croiser les connaissances locales des participants sur trois thématiques : les sources et captages, les cours d'eau et le risque d'inondation. Les échanges ont permis de localiser de nombreux points d'eau, écoulements, zones inondées et secteurs sensibles, mais aussi d'identifier des projets de renaturation ou de gestion des cours d'eau à prendre en compte. Les participants ont partagé une attente commune : améliorer la connaissance du fonctionnement hydraulique du territoire et prévenir toute aggravation des risques ou dégradation de la ressource. Plusieurs sujets restent à approfondir, notamment l'inventaire des usages privés de l'eau, les interactions avec les tunnels et les ouvrages, les continuités hydrauliques et les modalités de suivi en phase chantier.

Le territoire de la Combe de Savoie, Belledonne et Maurienne avait été divisé en huit secteurs afin de permettre une analyse fine des enjeux locaux. Les observations ont été reportées sur des cartes et consignées dans des tableaux de contributions. Chaque table a ensuite restitué les principaux enseignements de son travail à l'ensemble des participants.



Inventaire sources et captages d'eau ©Geotec

1. SOURCES ET CAPTAGES D'EAU

Les participants ont complété le recensement des sources, captages et usages de l'eau figurant sur les supports de travail. Si les captages exploités par les syndicats d'eau sont généralement bien référencés, ils ont signalé plusieurs ressources privées, agricoles, industrielles ou hydroélectriques ainsi que des projets susceptibles de faire évoluer les besoins en eau :

- ▶ À Chapareillan, plusieurs sources ont été mentionnées, notamment la source du Cernon mais aussi la source des Atrus, une source alimentant une microcentrale et revêtant donc des enjeux financiers très importants ;
- ▶ Le caractère fortement agricole du secteur de la Combe de Savoie a conduit les participants à insister sur les nombreux usages de l'eau liés à l'irrigation, notamment des exploitations de maïs à Chapareillan ;
- ▶ À Sainte-Hélène-du-Lac, une source privée, peu connue mais présentant un débit important, a été signalée chez un particulier ;
- ▶ Plusieurs captages d'alimentation en eau potable ont également été identifiés à Arvillard, Saint-Rémy-de-Maurienne ou encore Saint-Jean-de-Maurienne (source de l'Echaillon). Un futur captage d'eau sur le lieu-dit du Replat à Saint-Rémy-de-Maurienne a également été mis en avant ;
- ▶ Une source alimentant une microcentrale a également été identifiée à Arvillard dans la zone du Bréda ;
- ▶ Dans la vallée de la Maurienne, des captages industriels liés notamment à l'activité de certaines carrières ou usine (carrière Apprin et usine Trimet à Saint-Jean-de-Maurienne) ont été signalés et identifiés comme à vigiler en cas d'extension des activités ;

- Une étude relative aux besoins en eau pour la production de neige de culture sur les Sybelles à Saint-Jean-de-Maurienne a également été évoquée. Celle-ci pouvait conduire à la création de nouveaux captages.

Le sujet de la ressource souterraine a permis aux participants de mettre en avant différents points de vigilance :

- La nécessité de prendre en compte la connaissance des nombreux syndicats des eaux ;
- Le besoin d'identifier les ressources privées ;
- Le recensement des projets à faire pour éviter une éventuelle concurrence sur la ressource en eau.

2. COURS D'EAU

Les contributions ont porté sur les cours d'eau principaux et leurs affluents, mais aussi sur les têtes de bassin versant, les zones humides et les écoulements superficiels identifiés sur les huit planches. Les participants ont demandé que les études examinent les interactions possibles avec les ouvrages, les tunnels et les installations de chantier, sans préjuger à ce stade de la nature ni de l'importance des effets. Ils ont notamment identifié différents sites sensibles :

- Dans le secteur de Chapareillan et Porte-de-Savoie, le Glandon a été identifié comme un milieu particulièrement sensible. Les participants ont notamment signalé la présence d'un arrêté préfectoral de protection de biotope, le classement du secteur en zone Natura 2000 et la présence de castors ainsi que des enjeux de pollution liés aux rejets d'une station d'épuration. Ils ont surtout mis en avant des enjeux importants de préservation des habitats et des continuités écologiques en lien avec la reprise du cours d'eau nécessaire en tête de tunnel de Chartreuse ;
- A Montmélian, une vigilance sur les pollutions et la gestion des eaux à proximité de la ligne a été pointée ;
- Le franchissement de l'Isère a également suscité une vigilance particulière concernant la continuité des milieux aquatiques et des déplacements de la faune à proximité de Laissaud ;
- Dans la même zone, les participants ont mis en avant un risque d'assèchement de la plaine du fait de l'irrigation ;
- La présence d'écrevisses à pattes blanches dans certains cours d'eau notamment à Villaroux, le Bréda ou encore le Pomaray a été signalée. Cette espèce a été considérée comme un indicateur de la qualité des milieux et comme un enjeu de préservation important.
- Dans le secteur de Détrier, le Bréda a fait l'objet d'une alerte particulière. Les rejets issus de la descenderie mais également le passage du tunnel de Belledonne à faible profondeur pourraient impacter la biodiversité, très importante dans cette zone ;
- Différents lacs et étangs ont également été mis en avant comme des sites sensibles comme le lac des Férices à Arvillard ou les étangs de Barbouillon à Saint-Etienne-de-Cuines qui ont un fonctionnement hydraulique spécifique ;
- Dans la plaine du Canada, des enjeux liés aux zones humides et à un secteur Natura 2000 ont été signalés. Les participants ont également évoqué les marais présents dans ce secteur et la nécessité de préserver leur rôle et leur fonctionnement ;

FOCUS SUR LA PHASE CHANTIER POUR LES EAUX SOUTERRAINES ET DE SURFACE

La phase chantier a été identifiée comme un moment particulièrement critique pour la qualité des eaux et des milieux aquatiques. Les participants ont demandé une vigilance particulière sur :

- Les risques de pollution accidentelle ;
- Les risques d'augmentation des températures ;
- Les modifications d'écoulement notamment au niveau des tunnels quand la couverture est faible ;
- Les effets des installations de chantier et des circulations ;
- Les impacts sur les captages, sources et cours d'eau, notamment à proximité des tunnels ;
- Le maintien des habitats et des connexions avec les cours d'eau.

- ▶ À Saint-Jean-de-Maurienne, le ruisseau de la Torne a été identifié comme l'un des principaux points de vigilance du fait de continuités piscicoles (voir définitions en annexe 2) complexes en lien avec une eau chargée en éléments solides et un cours d'eau sensible aux laves torrentielles (voir définitions en annexe 2) ;
- ▶ Sur la commune, les participants ont également mis en avant une zone tampon pour les eaux pluviales ainsi que des réseaux allant vers la station d'épuration qui passeront directement sur le tracé de la future tranchée couverte en tête du tunnel du Glandon.



Atelier de travail – Commission Territoriale de Combe de Savoie, Belledonne et Maurienne – 2 juillet 2026 ©Fabrice Rumillat

Les participants ont également mis en avant différents projets de gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques amenés à se développer sur le territoire dans les prochaines années :

- ▶ Un projet de reméandrage et de renaturation à Montmélian qui n'a pas abouti mais pourrait devenir l'une des mesures compensatoires de la Section française du Lyon-Turin ;
- ▶ Un projet de passe à poissons à Montmélian géré par la fédération de pêche de Savoie ;
- ▶ A Saint-Rémy-de-Maurienne, des travaux de restauration à proximité de l'Arc ;
- ▶ Un projet de création de station d'épuration à Saint-Etienne-de-Cuines ;
- ▶ A Saint-Jean-de-Maurienne une zone est prévue pour des mesures compensatoires liée à au projet d'extension d'une carrière.

3. RISQUE INONDATION

À partir de leur connaissance du territoire et des événements connus, les participants ont signalé plusieurs secteurs pouvant être concernés par des débordements de cours d'eau, des remontées de crue ou des phénomènes torrentiels. Ces contributions, localisées sur les cartes de travail, devront être croisées avec les données réglementaires, les études hydrauliques et les connaissances des gestionnaires compétents :

- ▶ Dans le secteur Porte-de-Savoie et Chapareillan, le Glandon, affluent de l'Isère, a été identifié comme pouvant connaître des débordements de faible importance ;
- ▶ Le ruisseau du Cernon dans le secteur Porte-de-Savoie et Chapareillan qui monte rapidement en charge du fait d'éléments solides ;
- ▶ Sur le Glandon et le Coisetan, les participants ont mis en avant la présence de barrages de castors pouvant modifier localement les écoulements et provoquer des débordements ;
- ▶ Tout le long de l'Isère, il a été mis en avant des débordements fréquents le long de l'A41 et l'existence d'un plan de prévention du risque inondation. Les participants ont insisté sur le système d'endiguement de l'Isère qui encadre le cours d'eau et justifie l'absence d'événements historiques depuis de très nombreuses années ;
- ▶ Au-dessus du tunnel de Belledonne et au niveau de la descenderie de Détrier, le Bréda a été identifié comme un cours d'eau susceptible de déborder et pouvant affecter la route départementale RD525 et entraîner sa fermeture lors de certains épisodes.
- ▶ A Détrier, le lac Saint-Clair a également été mis en avant comme sujet à des débordements, parfois jusqu'au niveau du supermarché Super U ;

- ▶ Dans la plaine du Canada, le débordement du ruisseau des Blachères a été signalé. Celui-ci est sorti de son lit en 2024 et des travaux conduits par le Syndicat du Pays de Maurienne ont été nécessaires pour le rétablir dans son cours historique ;
- ▶ A Saint-Rémy-de-Maurienne, le ruisseau du Pomaray est source de nombreuses inondations. Des travaux de lutte contre le risque ont été conduits en 2025 pour élargir les buses sous la RD74 sans créer de réelle modification dans l'occurrence des événements ;
- ▶ Dans la vallée de la Maurienne, les participants ont rappelé l'existence d'un plan de prévention du risque d'inondation de l'Arc. Les digues de l'A43 limitent les phénomènes d'inondation dans ce secteur même si des phénomènes d'expansion des crues ont été observés et que des travaux de reprise voire d'agrandissement du système d'endiguement sont prévus au niveau de Saint-Etienne-de-Cuines et La Chambre ;
- ▶ Le massif du Glandon a été identifié comme un secteur exposé à des phénomènes de laves torrentielles. Le tracé se trouvant en tunnel à une profondeur importante dans ce secteur, les participants ont estimé que la ligne serait moins directement exposée.
- ▶ A Saint-Jean-de-Maurienne, la Torne a été mise en avant comme n'étant plus dans son lit historique et avait été canalisée sur plus de 20 km. Le cours d'eau a été identifié comme pouvant déborder, accompagné ponctuellement de coulées de boue.

Les participants ont mis en avant différents points à prendre en compte pour ne pas aggraver le risque inondation sur le territoire :

- La prise en compte des événements connus, mais également les effets possibles des infrastructures existantes, des digues, des ouvrages routiers et des aménagements hydrauliques sur le fonctionnement des vallées ;
- Le respect de la transparence hydraulique, notamment dans les zones humides traversées par les infrastructures de la future ligne (Chapareillan et Saint-Rémy-de-Maurienne notamment);
- L'analyse des effets possibles des travaux, des installations de chantier et des ouvrages permanents sur les écoulements du Breda ;
- L'étude de l'hypothèse d'un dévoiement de la Torne pour la rapprocher de son lit historique afin de permettre un passage de la ligne en tunnel sous le ruisseau.



Atelier de travail – Commission Territoriale de Combe de Savoie, Belledonne et Maurienne – 2 juillet 2026 ©Fabrice Rumillat

4. SYNTHÈSE DE L'ATELIER 3

Les trois groupes de travail ont fait ressortir une attente commune : disposer d'une connaissance précise du fonctionnement de l'eau avant d'arrêter les caractéristiques techniques de la Section française du Lyon-Turin.

Sur le risque d'inondation, les participants ont demandé que le projet n'aggrave pas les débordements existants et qu'il garantisse la transparence hydraulique des ouvrages. Une attention particulière devait être portée aux digues, aux buses, aux chenaux, aux torrents et aux secteurs exposés aux coulées de matériaux.

Concernant les cours d'eau, les principaux enjeux ont porté sur la préservation des milieux protégés, des têtes de bassin versant, des zones humides et des espèces sensibles. Les participants ont également insisté sur la prévention des pollutions et des variations de température pendant le chantier.

Pour les sources et captages, les échanges ont souligné la nécessité de compléter les données détenues par les syndicats avec les connaissances locales. Les ressources privées, agricoles, industrielles, hydroélectriques ou destinées à de nouveaux usages devaient être recensées et intégrées à l'état initial.

Les participants ont enfin demandé que les études dépassent les seules emprises du projet. Le fonctionnement de l'eau devait être analysé à l'échelle des bassins versants et des systèmes hydrogéologiques, en tenant compte des interactions entre les tunnels, les nappes, les sources, les cours d'eau, les zones humides et les différents usages.

Comment les porteurs de projet prendront-ils en compte ces contributions ?

La question de l'eau est un sujet majeur pour SNCF Réseau, traité tout au long des études d'Avant-Projet Détaillé, afin de connaître au mieux l'état initial de la ressource sur les territoires traversés.

A ce titre, les contributions des participants complètent la connaissance existante à une échelle fine. L'ensemble de ces informations sera donc intégré aux études et diagnostics en cours.

L'AMO en charge du recensement des sources et captages (Géotec), était présente lors de cet atelier. Sa présence avait pour but d'échanger avec les participants sur les conditions de réalisation de ces recensements en cours, de recueillir des informations complémentaires, de prendre attache auprès de nouveaux acteurs pertinents identifiés, puis de relancer les mairies pour l'obtention de données supplémentaires. L'ensemble des contributions sera comparé avec la bibliographie existante, et ajouté le cas échéant.

En parallèle, les différentes collectivités et les syndicats de rivières et des eaux sont rencontrés afin de capitaliser sur leur connaissance du territoire et d'agréger les études déjà produites auparavant.

De même, la Chambre d'agriculture mène une démarche d'identification des sources et captages auprès des agriculteurs et produira dans son « Etat initial agricole » une couche cartographique des données correspondantes.

Une étude sur les zones humides sera également lancée en septembre 2026 par SNCF Réseau et de nombreux points de surveillance des sources disposés sur le territoire (mesures des débits, piézomètres...).

Le traitement du sujet de l'eau se poursuivra tout au long de la concertation afin d'éviter et de réduire les risques et de vigiler la situation le plus en amont à la fois pendant les études mais également en phase chantier.

CONCLUSION DE LA JOURNEE D'ATELIERS

Cette première journée d'ateliers constitue une étape importante de la concertation engagée par SNCF Réseau avec les territoires. Elle a permis de réunir des élus, des acteurs institutionnels, techniques, économiques, agricoles et associatifs autour d'un objectif commun : croiser les expertises, partager les réalités locales et enrichir les études par la connaissance du terrain.

La richesse des contributions recueillies montre tout l'intérêt de cette démarche de co-construction. Les échanges ont permis de mieux comprendre les dynamiques du territoire, de localiser des points de vigilance et de faire émerger des attentes concrètes sur les mobilités, les activités économiques et agricoles, l'eau, le paysage, le patrimoine et le cadre de vie. Ils constituent désormais une base de travail commune pour la poursuite des études d'Avant-Projet Détaillé.

Pour chaque contribution, SNCF Réseau précisera, à mesure de l'avancement des études, si elle relève d'un complément de connaissance, d'une analyse technique à approfondir, d'un échange territorial complémentaire ou d'une contrainte ne permettant pas de la retenir. Les communes concernées seront associées aux approfondissements menés sur les sujets présentant une interaction directe avec leur territoire.

Les prochaines étapes

Les contributions produites au cours des trois ateliers seront analysées par SNCF Réseau et le groupement de maîtrise d'œuvre. Elles permettront de compléter les données disponibles, d'approfondir les secteurs sensibles et d'identifier les sujets nécessitant des échanges complémentaires.

Un point d'avancement sur les enseignements issus de cette démarche sera présenté aux membres des Commissions Territoriales de Concertation dans les prochains mois, au fur et à mesure de la consolidation des analyses et de l'avancement des études.

Le dialogue se poursuivra dans la durée, à travers de nouveaux temps de travail collectifs et des rencontres ciblées avec les acteurs concernés. Depuis le printemps 2025, près d'une centaine de rencontres bilatérales ont déjà été organisées.

Cette journée ne clôt pas les échanges : elle ouvre une nouvelle séquence de travail partagé. La qualité du projet dépendra de notre capacité collective à poursuivre ce dialogue avec méthode, transparence et continuité, afin de construire des réponses au plus près des réalités du territoire.

S'informer et échanger avec SNCF Réseau

Afin de suivre l'évolution du projet un site internet peut être consulté : <https://www.projet-lyonturin.fr/fr>.

Une adresse de contact est également disponible et ouverte à toutes et tous afin de poser des questions ou faire d'éventuelles remarques : concertation.lyonturin@reseau.sncf.fr.

ANNEXE 1 : STRUCTURES PARTICIPANTES

Structure ou service	Type de structure
Association de Développement des Transports en Commun (ADTC) SAVOIE / Fédération Nationale des Usagers des Transports (FNAUT) Auvergne-Rhône-Alpes	Association d'usagers des transports
Association France Nature Environnement 73	Association de défense de l'environnement
Association Vivre et Agir en Maurienne	Association de défense de l'environnement
Chambre Agriculture 73	Acteur agricole
Communauté de communes Cœur de Maurienne Arvan	Communauté de communes
Communauté de communes Terres de Maurienne	Communauté de communes
Communauté de communes Cœur de Savoie	Communauté de communes
Commune de La Chambre	Commune
Commune de Chapareillan	Communes
Commune de La Chapelle Blanche	Commune
Commune des Mollettes	Commune
Commune de Porte-de-Savoie	Commune
Commune de Sainte-Hélène-du-Lac	Commune
Commune de Saint-Jean-de-Maurienne	Commune
Commune de Saint-Rémy-de-Maurienne	Commune
Commune de Val-d'Arc	Commune
Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie	Association de défense de l'environnement
Direction Départementale des Territoires (DDT) 73	Etat
Direction Départementale des Territoires (DDT) 73 – Service Environnement, eau et forêt	Etat
Direction Départementale des Territoires (DDT) 73 – Service agricole	Etat
Département de la Savoie	Département
Département de l'Isère	Département
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes	Etat
Fédération de pêche de Savoie	Fédération
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Région
Syndicat du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Grande Région de Grenoble	Syndicat mixte

Sénateur de Savoie – Cédric VIAL	Sénat
Syndicat des eaux de la Rochette	Syndicat des eaux
Syndicat du Pays de Maurienne	Syndicat mixte
Syndicat Régional des Vins de Savoie	Acteur économique

ANNEXE 2 : LEXIQUE

Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) : Equipe d'experts qui accompagne et conseille le maître d'ouvrage dans la préparation, le pilotage et le suivi du projet, par exemple sur les sujets environnementaux, fonciers, géotechniques, de communication ou de concertation...).

Avant-Projet Détaillé (APD) : Phase d'études approfondies qui précise la conception du projet : dimensions des ouvrages, choix techniques, méthodes et conditions de réalisation, insertion dans les territoires, mesures environnementales et estimation plus précise du coût des travaux. Pour les accès français du Lyon-Turin, SNCF Réseau conduit cette phase d'études entre 2025 et 2028.

Avant-Projet Sommaire (APS) : Phase d'études qui définit les grandes caractéristiques du projet, les principales solutions envisagées et une première estimation de son coût. Dans le cadre du Lyon-Turin, les études APS ont notamment alimenté le dossier d'enquête publique ayant conduit à la Déclaration d'utilité publique (DUP) de 2013.

Continuités piscicoles : Possibilité pour les poissons de circuler librement dans un cours d'eau, notamment pour accéder à leurs zones de reproduction, d'alimentation, de repos ou de refuge. Les barrages, seuils et autres obstacles peuvent entraver cette circulation. Le rétablissement de la continuité piscicole peut nécessiter, par exemple, l'aménagement d'une passe à poissons, l'abaissement ou la suppression d'un obstacle.

Descenderie : Galerie souterraine inclinée permettant d'accéder au niveau d'un futur tunnel. Elle est réalisée en amont ou au début des travaux afin de mieux connaître la nature des terrains et les conditions de creusement. Pendant le chantier, elle peut permettre l'accès aux zones de travaux et l'évacuation des matériaux excavés. En phase d'exploitation, selon sa conception et les besoins du projet, elle peut contribuer à l'accès des secours, à la maintenance ou à la ventilation.

Laves torrentielles : Écoulements très rapides et violents, composés d'un mélange d'eau, de boue, de sédiments, de pierres et parfois de gros blocs rocheux. Elles se produisent principalement dans les torrents de montagne, souvent à la suite de fortes pluies ou de la mobilisation de matériaux accumulés dans le lit du torrent.

Maîtrise d'œuvre (MOE) : Équipe chargée de concevoir techniquement le projet et ses ouvrages, à partir des études antérieures et des données disponibles. Elle réalise notamment les études techniques et environnementales nécessaires à la conception. Pour les études APD des accès français du Lyon-Turin, la maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement Setec – Artelia. WSP intervient spécifiquement sur les ouvrages de reconnaissance des tunnels de Chartreuse et de Belledonne.

Maîtrise d'ouvrage (MOA) : Entité qui organise le projet, fixe les besoins, le budget et les objectifs et s'assure de la bonne réalisation de la future ligne ferroviaire. Pour la Section française du Lyon-Turin, c'est SNCF Réseau qui assure cette mission pour le compte de l'Etat français.

CTC Combe de Savoie, Belledonne et Maurienne (2 juillet 2026) – Atelier 3 : Eau et Section française du Lyon-Turin



Légende des contributions :

- Inondations :

1

Inondation recensée

1

Projet de lutte contre le risque inondation
- Cours d'eau et milieux aquatiques :

1

Zone à enjeux forts pour les cours d'eau et les milieux aquatiques

1

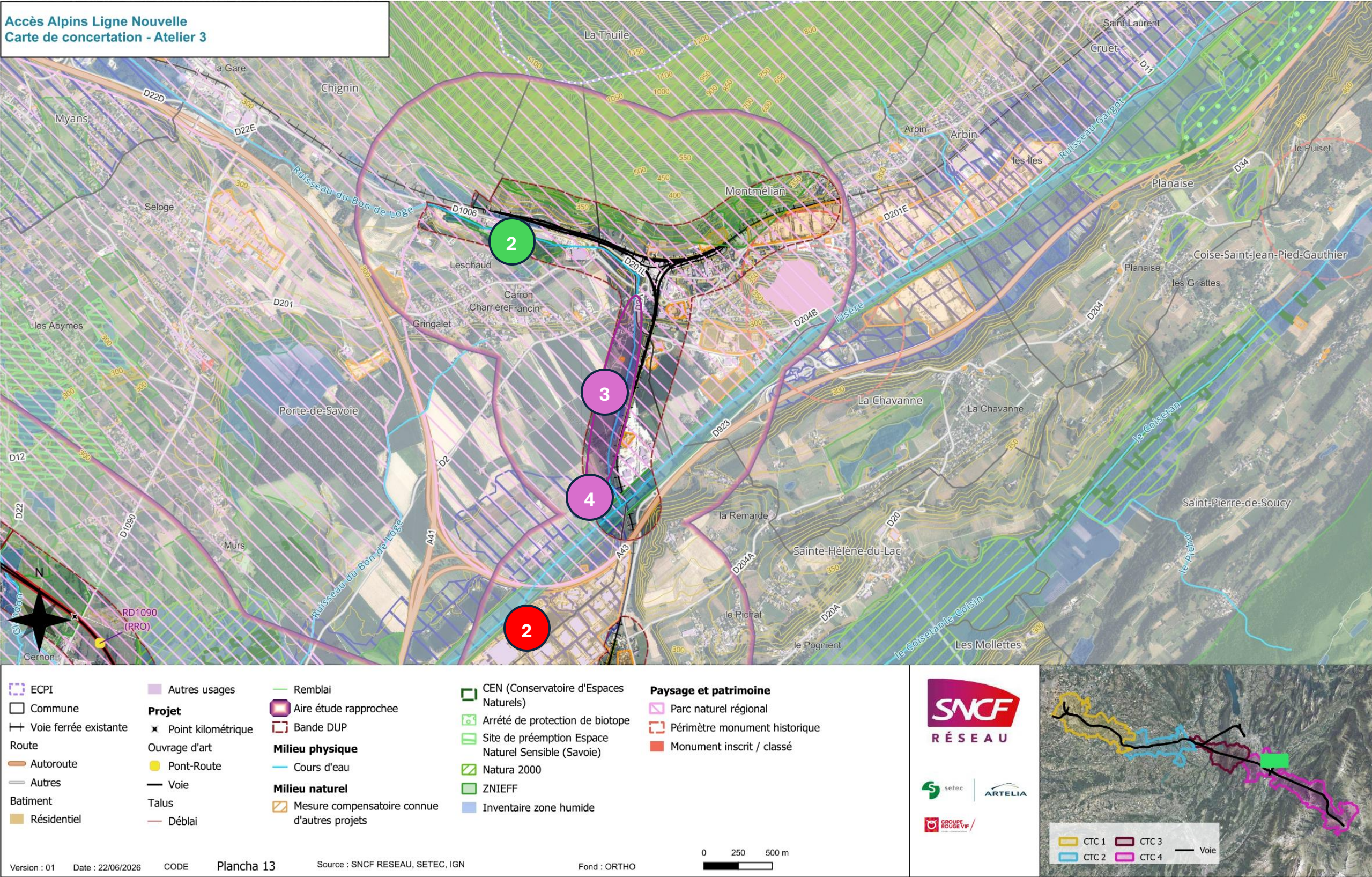
Projet de gestion des cours d'eau ou du milieu aquatique

Zone de projet de reméandrage
- Sources et captages :

1

Source ou captage identifié

CTC Combe de Savoie, Belledonne et Maurienne (2 juillet 2026) – Atelier 3 : Eau et Section française du Lyon-Turin



Légende des contributions :

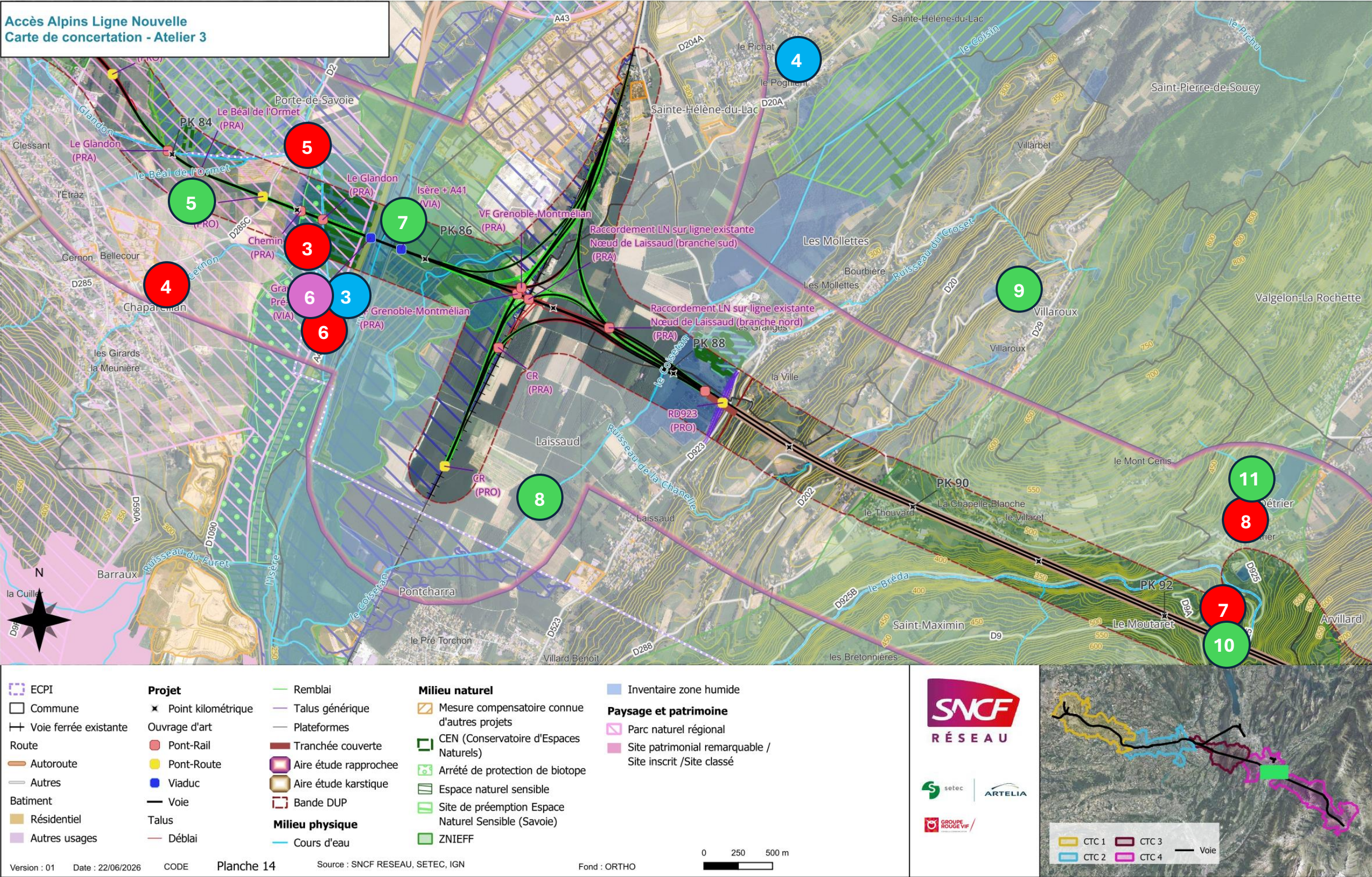
- Inondations :**

 - Inondation recensée
 - Projet de lutte contre le risque inondation
- Cours d'eau et milieux aquatiques :**

 - Zone à enjeux forts pour les cours d'eau et les milieux aquatiques
 - Projet de gestion des cours d'eau ou du milieu aquatique
 - Zone de projet de reméandrage
- Sources et captages :**

 - Source ou captage identifié

CTC Combe de Savoie, Belledonne et Maurienne (2 juillet 2026) – Atelier 3 : Eau et Section française du Lyon-Turin



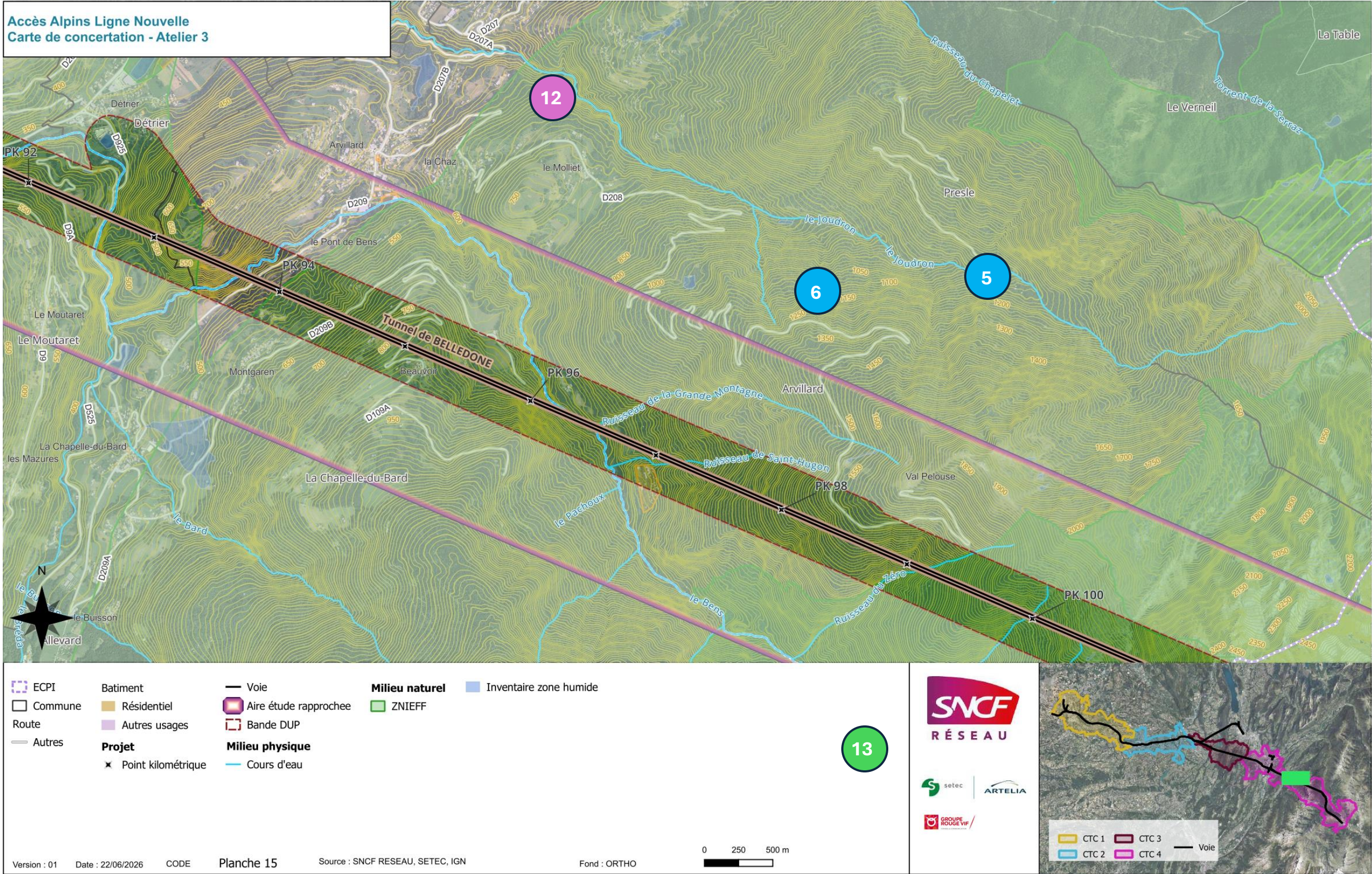
Légende des contributions :

- Inondations :**
- 1** Inondation recensée
 - 1** Projet de lutte contre le risque inondation

- Cours d'eau et milieux aquatiques :**
- 1** Zone à enjeux forts pour les cours d'eau et les milieux aquatiques
 - 1** Projet de gestion des cours d'eau ou du milieu aquatique
 - Zone de projet de reméandrage

- Sources et captages :**
- 1** Source ou captage identifié

CTC Combe de Savoie, Belledonne et Maurienne (2 juillet 2026) – Atelier 3 : Eau et Section française du Lyon-Turin



Inondations :

- 1 Inondation recensée
- 1 Projet de lutte contre le risque inondation

-  Zone à enjeux forts pour les cours d'eau et les milieux aquatiques
-  Projet de gestion des cours d'eau ou du milieu aquatique
-  Zone de projet de reméandrage

1 Source ou captage identifié

CTC Combe de Savoie, Belledonne et Maurienne (2 juillet 2026) – Atelier 3 : Eau et Section française du Lyon-Turin



Légende des contributions :

- Inondations :**

 - Inondation recensée
 - Projet de lutte contre le risque inondation
- Cours d'eau et milieux aquatiques :**

 - Zone à enjeux forts pour les cours d'eau et les milieux aquatiques
 - Projet de gestion des cours d'eau ou du milieu aquatique
 - Zone de projet de reméandrage
- Sources et captages :**

 - Source ou captage identifié

CTC Combe de Savoie, Belledonne et Maurienne (2 juillet 2026) – Atelier 3 : Eau et Section française du Lyon-Turin



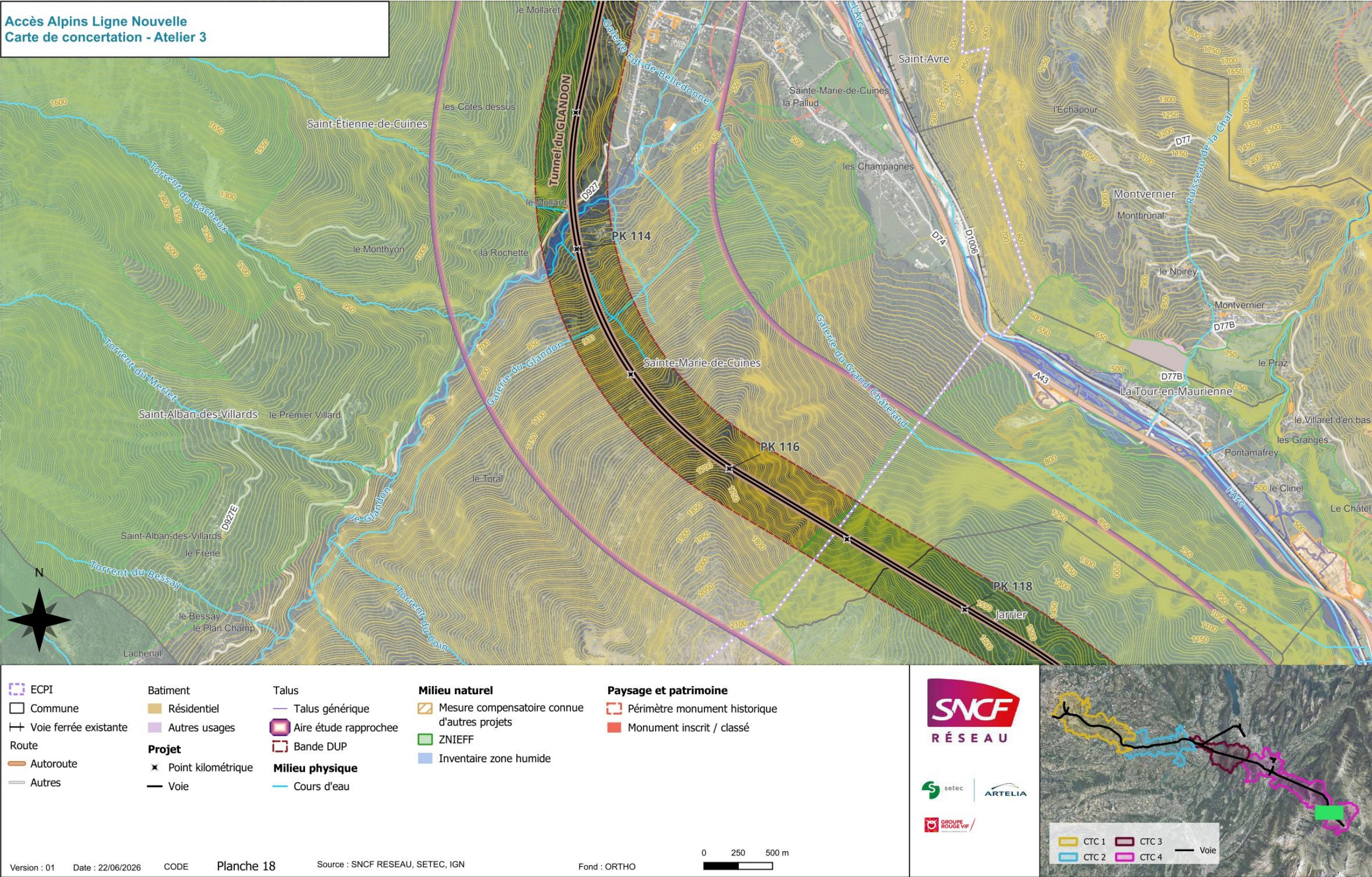
Légende des contributions :

- Inondations :**
- 1 Inondation recensée
 - 1 Projet de lutte contre le risque inondation

- Cours d'eau et milieux aquatiques :**
- 1 Zone à enjeux forts pour les cours d'eau et les milieux aquatiques
 - 1 Projet de gestion des cours d'eau ou du milieu aquatique
 - Zone de projet de reméandrage

- Sources et captages :**
- 1 Source ou captage identifié

CTC Combe de Savoie, Belledonne et Maurienne (2 juillet 2026) – Atelier 3 : Eau et Section française du Lyon-Turin



Légende des contributions :

- Inondations :

1

Inondation recensée

1

Projet de lutte contre le risque inondation
- Cours d'eau et milieux aquatiques :

1

Zone à enjeux forts pour les cours d'eau et les milieux aquatiques

1

Projet de gestion des cours d'eau ou du milieu aquatique

Zone de projet de reméandrage
- Sources et captages :

1

Source ou captage identifié

CTC Combe de Savoie, Belledonne et Maurienne (2 juillet 2026) – Atelier 3 : Eau et Section française du Lyon-Turin



Légende des contributions :

- Inondations :**

 - 1 Inondation recensée
 - 1 Projet de lutte contre le risque inondation
- Cours d'eau et milieux aquatiques :**

 - 1 Zone à enjeux forts pour les cours d'eau et les milieux aquatiques
 - 1 Projet de gestion des cours d'eau ou du milieu aquatique
 - Zone de projet de reméandrage
- Sources et captages :**

 - 1 Source ou captage identifié

Atelier 3 (2 juillet 2026) - Eau et Section française du Lyon-Turin

N° CARTE LEGENDEE	n° de page de l'information	Table	Couleur étiquette	Localisation	Précision / demande	
INONDATION						Site d'inondation
1	p.1	Inondations		Porte-de-Savoie	Ruisseau du Glandon. Risque de débordement "2/4"	Projet de lutte contre le risque inondation
2	p.2	Inondations		Porte-de-Savoie	Système endiguement Isère (SISARC) Pas d'événements commun. Voir hiver 2023 ? Vérifier si régularisation ?	
3	p.3	Inondations		Chapareillan	zone humide. Attention à la transparence hydraulique	
4	p.3	Inondations		Porte-de-Savoie / Chapareillan	Ruisseau du Cernon : phénomène de montée en charge avec beaucoup de matières solides => assèchements	
5	p.3	Inondations		Porte-de-Savoie / Chapareillan	Ruisseau du Glandon : inondation liée à la création d'un bras secondaire pour protéger un barrage de castors. Vrai aussi sur le Coisetan.	
6	p.3	Inondations		Laissaud	inondations sur piste de maintenance le long de l'A41	
7	p.3	Inondations		Détrier	Risque de crue sur le Bréda. Impact passé sur la RD 525 il y a 5 à 10 ans.	
8	p.3	Inondations		Détrier	Lac Saint-Clair : débordements jusqu'au Super U	
9	p.5	Inondations		Saint-Rémy-de-Maurienne	Inondation ruisseau des Blachères (sortie du lit) en 2024 - 2025.	
10	p.5	Inondations			Suite aux inondations sur le ruisseau des Blachères, travaux de reprise par le Syndicat du Pays de Maurienne	
11	p.6	Inondations		Saint-Rémy-de-Maurienne	Ruisseau du Pomaray : travaux sur la RD74. Remplacement des brises hydrauliques par pont-cadre en 2025. Inefficace, inondations persistantes	
					Ruisseau du Pomaray. Voir si risque de crue avec le Syndicat du Pays de Maurienne	
					risque inondation du Pomaray	
12	p.6	Inondations		Saint-Etienne-de-Cuines	Compensations hydrauliques potentielles en cours liées au PLU de Saint-Etienne-de-Cuines	
13	p.6	Inondations		Saint-Etienne-de-Cuines	Risque d'écoulements "ruisseaux secs". A voir avec ONF et RTM (restauration terrains de montagne)	
14	p.6	Inondations		Saint-Etienne-de-Cuines / La Chambre	Projet de reprise / création de digues sur l'Arc suite à la forte érosion au droit de l'ancienne déchetterie	
15	p.6	Inondations		Saint-Jean-de-Maurienne	Ruisseau de la Torne : canalisé. Risque de lave torrentielle. Episodes de débordement dans les années 1950. Situation aggravée par la configuration future. Possibilité de ramener la Torne vers son tracé d'origine le long de la falaise	
16	p.6	Inondations		Saint-Jean-de-Maurienne	PPRI de l'Arc prévoit des remontées par la RD906. Système d'endiguement non régularisé	
COURS D'EAU ET MILIEUX AQUATIQUES						Zones à enjeux forts
1	p.1	Cours d'eau et milieux aquatiques		Porte-de-Savoie	hauteur de couverture au niveau du Glandon tête de tunnel est du tunnel de Chartreuse	Projet de gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques
					attention à porter au Glandon au niveau de la tête du tunnel de Chartreuse	
2	p.2	Cours d'eau et milieux aquatiques		Montmélian	pollution, gestion des eaux à proximité Intermarché	
3	p.2	Cours d'eau et milieux aquatiques		Montmélian	projet de reméandrage de bondelage non mené à terme. Mutualisation possible des mesures compensatoires ?	

4	p.2	Cours d'eau et milieux aquatiques		Montmélian	Passé à poisson. Ouvrage suivi par la fédération de pêche (entretien, embacle), en convention avec le département de Savoie
5	p.3	Cours d'eau et milieux aquatiques		Chapareillan	STEP avec rejet dans le Glandon. Attention, parfois des rejets d'agriculture
6	p.3	Cours d'eau et milieux aquatiques		Chapareillan	Petit Glandon. Reméandrage en 2018 : castor, APPB, zone Natura 2008 gérée par le CEN (zone S12). Passage du cours d'eau sous l'autoroute, permettant une continuité
7	p.3	Cours d'eau et milieux aquatiques		Laissaud	enjeu de continuité écologique au niveau de l'Isère
8	p.3	Cours d'eau et milieux aquatiques		Laissaud	assèchement en lien avec l'irrigation
9	p.3	Cours d'eau et milieux aquatiques		Villaroux	Ecrevisses à pied blanc
10	p.3	Cours d'eau et milieux aquatiques		Détrier	Rejet dans le Bréda. Attention à la qualité et la température de l'eau. Gros enjeux de biodiversité à Dérier. Attention à ce que les eaux repartent dans les bons bassins versants. Faible couverture au-dessus du Bréda. Attention au risque de drainage
11	p.3	Cours d'eau et milieux aquatiques		Détrier	espèces exotiques envahissantes (écrevisses). Enjeux de loisirs
12	p.4	Cours d'eau et milieux aquatiques		Arvillard	projet de micro-centrale
13	p.4	Cours d'eau et milieux aquatiques		Arvillard	Lac des Félices
14	p.5	Cours d'eau et milieux aquatiques		Saint-Rémy-de-Maurienne	travaux de restauration de type R1
15	p.5	Cours d'eau et milieux aquatiques		Saint-Rémy-de-Maurienne	micro-centrales sur les ruisseaux de la zone
16	p.5	Cours d'eau et milieux aquatiques		Saint-Rémy-de-Maurienne	projet de prélèvement d'eau pour de l'eau minérale (opportunité toujours à l'étude)
17	p.6	Cours d'eau et milieux aquatiques		Saint-Rémy-de-Maurienne	enjeu de préservation du Pomaray au niveau de la tête est du tunnel du Glandon
18	p.6	Cours d'eau et milieux aquatiques		Saint-Etienne-de-Cuines	ruisseau du Pomaray : espèce écrevisse pied blanc = espèce protégée.
19	p.6	Cours d'eau et milieux aquatiques		Saint-Etienne-de-Cuines	Etangs de Barbouillon : fonctionnement hydraulique particulier
20	p.6	Cours d'eau et milieux aquatiques		Saint-Etienne-de-Cuines	Problème de continuité piscicole avec l'ouvrage autoroutier
21	p.8	Cours d'eau et milieux aquatiques		Saint-Jean-de-Maurienne	Projet de création d'une STEP
22	p.8	Cours d'eau et milieux aquatiques		Saint-Jean-de-Maurienne	Eau très chargée, compliquée au niveau piscicole. Laves torrentielles
23	p.8	Cours d'eau et milieux aquatiques		Saint-Jean-de-Maurienne	zones de compensation prévues pour le projet d'extension de la carrière, potentiellement au droit du tunnel
24	p.8	Cours d'eau et milieux aquatiques		Saint-Jean-de-Maurienne	zone de tamponnage des eaux pluviales
				Saint-Jean-de-Maurienne	les réseaux qui vont à la STEP passent par la tranchée couverte
SOURCES ET CAPTAGES					
1	p.1	Sources et captages		Chapareillan	Source des Atrus. Alimente la micro-centrale de Chapareillan. Enjeux financiers ++
2	p.1	Sources et captages		Chapareillan	Source du Cernon : source importante pour Chapareillan. Peu calcaire
3	p.3	Sources et captages		Chapareillan	Irrigation maïs Chapareillan
4	p.3	Sources et captages		Sainte-Hélène-du-Lac	Source de Sainte-Hélène-du-Lac. Non captée
5	p.4	Sources et captages		Arvillard	Captage syndicat des eaux
6	p.4	Sources et captages		Arvillard	micro-centrales sur la zone du Bréda. Source étudiée dans le cadre du DLE de ces centrales. Demander dossiers à la DDT

Point identifié

7	p.5	Sources et captages		Saint-Rémy-de-Maurienne	Captage principal Saint-Rémy
8	p.5	Sources et captages		Saint-Rémy-de-Maurienne	Futur captage en eau minérale sur le lieu-dit "Le Replat"
9	p.6	Sources et captages		Saint-Etienne-de-Cuines	Captage pour agriculture
10	p.8	Sources et captages		Saint-Jean-de-Maurienne	extension de carrière + consommation d'eau APPRIN
11	p.8	Sources et captages		Saint-Jean-de-Maurienne	Résurgence eau minéralisée. Source de l'Echaillon
12	p.8	Sources et captages		Saint-Jean-de-Maurienne	Pompage, rabattement de nappe + eau industrielle TRIMET
13	p.8	Sources et captages		Saint-Jean-de-Maurienne	étude sur les besoins et ressources neige de culture sur les Sybelles